

La rue, on Partage



<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'information de l'association
N°72 mars – avril – mai 2016.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Editorial

Actions et persévérance.

L'équipe de Toulon Var Déplacements, constituée uniquement de bénévoles, continue d'agir pour améliorer les déplacements dans l'intérêt de tous les usagers. TVD vient d'acquérir une marqueuse vélo à commande numérique (Techno-Mark) qui est maintenant opérationnelle. Elle nous permet de graver un numéro **bicycode** sur le cadre en métal d'un vélo pour le retrouver plus facilement en cas de vol (www.bicycode.org) Nous participons au comité consultatif du Plan de Déplacements Urbains de TPM. Nos propositions sont faites pour rattraper notre retard en part modale de déplacements piétons, cyclistes, usagers des transports en commun et pour nous hisser au moins à la moyenne des agglomérations de la même importance. Le bilan des 10 dernières années montre un déficit de déplacements doux et actifs par rapport aux autres agglomérations, voir résultats sur le site TVD PDU (<http://www.tvd-pdu.org/de-2005-a-2015/>). Voir également ce qui concerne le tramway de la ligne est-ouest qui aurait dû être réalisé durant le plan précédent.

Nous serons présents avec nos dossiers basés sur des études indépendantes (http://www.tvd-pdu.org/wp-content/uploads/2009_0826_Etude-CERTU_-_CETE-Avis-Technique.pdf) pour la prochaine enquête publique sur la révision du PDU qui aura lieu dans les prochains mois.

M. Franceschi, président de TVD.



Compte rendu de l'Assemblée Générale de TVD du samedi 27 février 2016,

1-Rapport moral présenté par le président Maurice FRANCESCHI

Toulon Var Déplacements a continué son action dans le domaine de la défense des piétons, cycliste et usagers des transports en commun sur le territoire du Var et plus particulièrement celui de TPM où nous avons le plus d'adhérents. Le nombre d'adhérents est stable, il est de 79 adhérents individuels et de 5 adhérents collectifs. Le tissu relationnel avec les associations nationales et locales permet de recueillir un haut niveau d'information, de mutualiser nos moyens et de renforcer nos actions. Nous travaillons dans l'esprit de l'intérêt public sans préférence partisane. Le président souligne l'esprit de concertation et de consensus dans lequel fonctionne le conseil d'administration. Le président informe que le **siège social de Toulon Var Déplacements a été fixé au 24 rue Paul Lendrin, 83000 Toulon**, par le Conseil d'Administration, conformément aux statuts de TVD.

2-Rapport d'activité présenté par le président Maurice FRANCESCHI

- Les réunions de l'association se déroulent 2 fois par mois, le jeudi de 17h à 19h; dans les locaux de la FOL (Fédération des Oeuvres Laïques) au 68, avenue Agostini, (ex av. des Lices), 83000 Toulon
les 2^e jeudis du mois sont consacrés à la réunion du CA et ceux du 4^e jeudi du mois aux réunions de travail des commissions.
Il est précisé que les adhérents sont invités à participer à ces réunions quand ils le souhaitent.

Le président remercie le CA et tous ceux qui aident au fonctionnement de l'association.

1

Les principales actions (ci-jointes) qui ont été communiquées avec la convocation de l'AG, concernent les tenues de stand d'information et de marquage vélo, les réunions de concertations avec les collectivités, les organismes publics et les associations.

La communication avec les adhérents et le public est favorisée par le bulletin trimestriel et le site internet de TVD.

Nous venons de mettre en ligne site internet PDU-TVD pour favoriser l'information sur le Plan de Déplacements Urbains.

Des lignes d'action sont proposées pour 2016, en particulier le suivi des programmes des PDU (Plan de Déplacements Urbains et SCoT (Schémas de Cohérence Territoriale) de TPM et autres agglomérations

3 - Rapport financier présenté par la trésorière Lydie ABELLO,

Compte Financier 2015

Revenus

70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	
7060. Prestations de service	128,00 €
Total 70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	128,00 €
75. Autres produits de gestion courante	
7560. Cotisations	1 554,99 €
7581. Dons manuels non affectés	230,00 €
Total 75. Autres produits de gestion courante	1 784,99 €
76. Produits financiers	
7681. Intérêts des comptes financiers débiteurs	43,05 €
Total 76. Produits financiers	43,05 €
77. Produits exceptionnels	
7718. Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	12,80 €
Total 77. Produits exceptionnels	12,80 €
Revenu total :	1 968,84 €

Dépenses

58. Virements internes	
5810. Virements de fonds	0 €
Total 58. Virements internes	0 €
60. Achats (sauf 603)	
6021. Matières consommables	-88,30 €
6022. Fournitures consommables	-25,92 €
60225. Fournitures de bureau	-28,49 €
6040. Achats d'études et de prestations de service	-32,28 €
6068. Autres matières et fournitures	-14,95 €
6070. Achats de marchandises	-48,32 €
Total 60. Achats (sauf 603)	-238,26 €
61. Services extérieurs	
6130. Locations (machine à marquer)	-587,60 €
6132. Locations immobilières	-115,00 €
6160. Primes d'assurance	-263,10 €
Total 61. Services extérieurs	-965,70 €
62. Autres services extérieurs	
6237. Publications	-463,66 €
6238. Divers (pourboires, dons courants...)	-100,00 €
6251. Voyages et déplacements	-590,16 €
6261. Liaisons informatiques ou spécialisées	-31,20 €
6263. Affranchissements	-360,00 €
6265. Téléphone	-87,73 €
6270. Services bancaires et assimilés	-78,40 €
6281. Cotisations (liées à l'activité économique)	-23,00 €
Total 62. Autres services extérieurs	-1 734,15 €
65. Autres charges de gestion courante	
6586. Cotisations (liées à la vie statutaire)	-342,60 €
Total 65. Autres charges de gestion courante	-342,60 €
Dépenses totales :	-3 280,71 €

BILAN 2015 (euros)			
PASSIF		ACTIF	
Charges 2015	3280,71	Report fin 2014	4240,49
La Poste Livret A	2518,09	Produits 2015	1968,84
La Poste CCP	218,93		
Crédit Agricole	191,60		
Total comptes bancaires	2928,62		
Total bilan	6209,33		6209,33
Le report fin 2015 est de		2928,62	

➤ **Le rapports moral, d'activité et financier sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.**

4 –Renouvellement du CA : composition du Conseil d'Administration et fonction dans le bureau(*)

Bureau	Autres membres du CA
Maurice Franceschi, président. Vincente Chastel, secrétaire générale. Lydie Abello, trésorière. Patrice le Blanc, vice-président. Michel Pierre, vice-président. Michel Vandenbroucke, vice-président.	Pauline Cooper, administrateur. Olivier Griffet, administrateur. Jean-Paul Ricord, administrateur Louis Russo, administrateur. Régine Tison, observateur. Jean-Jacques Haure-Placé, correspondant. Jean-Jacques Vaury, président d'honneur.

Au nom de TVD, le président souhaite à Pauline Cooper, absente pour cause de santé, un prompt rétablissement.

5 –Rapport des commissions

5.1 Transports en Commun.

Rapporteur M. Vandenbroucke, Responsable de la commission « Transports en Commun »

Restructuration des lignes de bus : nouvelle Ligne U qui transporte 6000 passagers/j avec une fréquence de 10 mn en heure de pointe. Lignes 5 et 7 regroupées et appelée ligne 6 avec une fréquence de 12 mn. Ces lignes permettaient d'aller à la gare, la nouvelle ligne laisse les passagers au boulevard de Strasbourg.

La restructuration a été faite pour soi-disant une meilleure lecture, ce qui n'est pas évident sur la diapositive présentée du réseau Mistral. Sur le boulevard de Strasbourg on compte 16 lignes de bus, alors qu'une seule ligne de tramway permettrait d'être la colonne vertébrale d'où partiraient des réseaux de bus.

Le réseau bus a un coût élevé de fonctionnement par rapport aux autres agglomérations.

Transports ferroviaires :

TVD participe régulièrement aux réunions programmées par la SNCF et le Conseil Régional à Marseille

En 2015, 249 trains ont été supprimés. Les nouveaux ateliers de maintenance de Cannes et Alpes devraient diviser par 2 les problèmes de suppression.

Des améliorations sur la ligne Marseille-Hyères, 18 trains, avec fréquence toutes les demi-heures aux heures de pointe.

Une demande d'agrément de défense des consommateurs est en cours pour intervenir avec plus d'efficacité auprès des collectivités.



Gare de Saint Etienne

5.2 Vélo :

Rapporteur : P. Le Blanc, responsable de la commission vélo.

TVD est la seule Association à proposer un marquage bicycode antivol pour les vélos dans le Var. Ce marquage permet aux vélos volés d'être retrouvés grâce à un fichier tenu par la FUBICY en relation avec les services de la Police.

600 vélos volés à Toulon pendant les vacances d'été.

Nous avons 5 dates d'intervention prévues. Le marquage coûte 5 euros dont 2 euros pour T.V D. La main d'œuvre est bénévole.

La FUB informe que 30 % des vélos volés marqués bicycode sont récupérés.

Nous venons d'acquérir une nouvelle machine compacte et à commande informatique, grâce à la subvention du Conseil Régional, qui permet de marquer entre 10 et 20 vélos l'heure. L'ancienne machine a été vendue à une association de Montélimar.

Ce service est proposé sur les stands tenus par TVD lors de diverses manifestations dans l'année ; ces manifestations sont annoncées sur le site et par TVDIF.

**Rapporteur : G. Lehman
, représentant de la masse critique**

Sur la liaison Ollioules La Seyne Toulon, des problèmes à résoudre. La sortie de la voie cyclable est problématique.

Un projet technique est prévu mais par tronçons. Il faudrait une passerelle déplacements doux pour franchir l'autoroute.

Une sensibilisation des élus a été faite sur le terrain en 2015.

En 2016, un dossier a été diffusé à T. P. M. sur la liaison le Mourillon-Technopole.

Dans les projets majeurs, il est prévu une enveloppe pour les déplacements doux ; le collectif est dynamique, consultez son

site internet : <http://lamassecritique.fr/wp> Le CG poursuit les travaux de prolongement de la piste cyclable entre le rond-point de la Pyro et Brégaillon en allant sur La Seyne.

5.3 Environnement :

Rapporteur : en l'absence de Vincente Chastel (excusée), responsable de la commission environnement, Maurice Franceschi présente le diaporama.

Cette commission se préoccupe en particulier de l'impact sur la santé de la pollution automobile.

Nous assistons aux réunions d'Air Paca (AG, comités scientifique et technique). Nous constatons que les mesures de qualité de l'air sont insuffisantes, la station de mesures de Chalucet en particulier n'existe plus depuis deux ans.

L'origine des particules de pollution est essentiellement d'origine locale et non de l'étang de Berre comme cela est parfois colporté par erreur. Toulon est la seule agglomération en PACA n'ayant pas une cartographie fine de la pollution chronique rue par rue.

TVD participe au comité de suivi Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) qui travaille sur :

- Zone population exposée
- PDA/PDE/PDES
- Pistes cyclables, VAE et vélos en libre-service
- Prises recharges électriques urbaines, portuaires
- PDU en cohérence avec PPA, réduction des voies voitures, remplacement moteurs polluants par électrique, gpl...

5.4 Piétons :

Rapporteur : Maurice Franceschi

Si l'on observe qu'il y a eu des aménagements de zones piétonnes dans les rues des vieux quartiers, on constate que les grandes artères sont le royaume de l'automobile et des pollutions afférentes (bruit, particules fines, NOx..).

Nous préconisons d'aménager les centres villes pour une circulation apaisée, comme cela se fait dans de nombreuses agglomérations (exemples : avenue Jean Médecin à Nice est exclusivement piétonne et tramway, La Canebière à Marseille est essentiellement occupée par le tramway et les piétons)

Pour le Plan de Déplacements Urbains, nous demandons une généralisation des centres villes en zone de circulation 30km/h, et des Zones de Rencontre dans les zones commerciales et d'activités. Les « zones de rencontre » définies dans le Code de la Rue, sont limitées à 20km/h, elles donnent la priorité au plus fragile et permettent une cohabitation entre le piéton, le vélo et la voiture.

Pour les personnes à mobilité réduite, les bus Mistral sont équipés d'un système qui permet de déployer une rampe, cependant l'ajustement ne se fait pas correctement au niveau du trottoir et avec un temps de déploiement et de rangement non négligeable. Le tramway serait préférable car son plancher s'ajuste précisément au niveau des trottoirs. Si T.V.D. est invité dans la concertation par le Conseil Départemental, par contre il ne l'est pas au niveau de l'agglomération TPM. Nous pourrions y faire des remarques constructives lors des aménagements ; par exemple lors de la réfection de la passerelle au-dessus de la gare si d'un côté elle a été aménagée par un ascenseur, de l'autre côté il y a des marches sans rampe pour valises, poussettes entre autres ! Il y a du retard à rattraper pour mettre en œuvre le plan d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite.

5.5 COLLECTIF TRAM : J-F GUYETANT, président du collectif

Au conseil communautaire du 12 février H.Falco a pris une décision floue. Dès le lendemain il y a eu un communiqué du Collectif Tram : on continuera à s'opposer au BHNS.

Il faut attendre les véritables décisions de TPM concernant le PDU. Le CA du Collectif s'est réuni le 26 février pour étudier la position de TPM, faite d'éléments erronés, voire mensongers, de références dépassées comme le recours à l'EMD (Enquête Ménages Déplacements) de 2008 alors que bien des choses ont changé depuis : Technopôle de la Mer à Ollioules, Avenue 83 à La Valette, avec des bâtiments construits sans que suivent la voirie ou les différents réseaux nécessaires, ce qui va valoir par ex. à La Coupiane de recevoir toute la circulation automobile supplémentaire.

LE TRAMWAY DE TOULON, SOUVENEZ-VOUS !

Dans le magnifique ouvrage « Le Tramway en France » de Jean Tricoire, paru en 2007 aux éditions de LA VIE DU RAIL, on pouvait lire pages 157-158 ... et croire encore à la parole des Elus.

Demain

Le projet de tramway à Toulon est lancé en octobre 1991. Il s'agit alors d'une ligne est-ouest de 8,5 km reliant La Coupiane au Pont-Neuf. En



*Le tramway
de Toulon :
rien que sa place,
toute sa place.
(Communauté
d'agglomération
Toulon Provence
Méditerranée)*

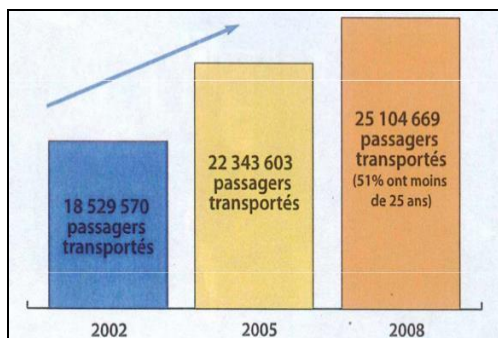
décembre 1997, l'Etat prend en considération un tracé allongé de 1,5 km à l'est. A la fin de 1999, le projet devient beaucoup plus ambitieux, avec la DUP signée en décembre 2000 d'une ligne de 30,5 km qui relie Saint-Mandrier à l'ouest au Pradet à l'est ; une première phase est prévue entre La Seyne et La Garde. Pourtant le projet entre en concurrence avec le tunnel autoroutier et est l'objet de nombreux changements comme des modifications d'itinéraire, de la localisation de certaines stations et d'organisation du réseau. Il est donc soumis à une nouvelle enquête publique en juillet 2004.

Le tracé finalement arrêté par le Conseil d'agglomération de Toulon-Provence-Méditerranée pour le tramway de Toulon se développe sur 18,3 km et dessert 37 stations entre la gare SNCF de La Seyne à l'ouest de l'agglomération et celle de La Garde à l'est. Le tracé ne dessert pas directement la gare SNCF de Toulon, ce qu'on ne peut que regretter. La réalisation de cette ligne, dont le coût est estimé à 515 millions d'euros et le trafic journalier à 50 000 voyageurs, est prévue en deux phases : la première pour le tronçon central entre les stations Clemenceau et Blache (mise en service en 2011), la seconde pour les prolongements à l'est et à l'ouest (2013). La nouvelle DUP est prononcée en février 2005, les travaux peuvent donc commencer

Copie transmise par JPaul RICORD

TVD FAIT LE POINT SUR ...

Le nombre de passagers est passé de 18 millions en 2002 à 29 en 2014 soit +60% en 12 ans mais +30 % de 2005 à 2014



VRAIS CHIFFRES

Cependant le périmètre n'est pas identique : en 2002 du temps du SICAT les transports ne concernaient que quelques communes autour de Toulon ; ensuite le périmètre est celui de TPM avec la RMTT, le réseau Mistral.

FAUSSES CONCLUSIONS

Ramené en nombre de passagers transportés par nombre d'habitant du périmètre, les chiffres sont comparables :

2002 : 74 p/hab (CRC 2004)

2007 : 59 p/hab (CERTU)

2014 : 68 p/hab (CERTU)

soit + 15 % dans les 7 dernières années connues

TPM ignorait en 2002 l'existence du **BHNS** au moment du choix du tramway

VRAI en terme de vocabulaire : car le terme de BHNS fut inventé en 2005 par le CERTU.

FAUX en réalité : Le TEOR (bus en site propre) existait à Rouen. Il a été mis en service en 2002 et qualifié plus tard de BHNS.

« Le BHNS est aussi **propre** qu'un tramway sur rails, si ce n'est mieux (pas de fil, pas de rails)...

Vocabulaire : Un BusHNS aussi **propre** qu'un tramway s'appellerait un trolleybus qui ne pollue pas et qui consomme trois fois moins d'énergie qu'un bus diesel.

... et sa mise en place coûtera **200 millions de moins** »

FAUX : TPM a présenté au tribunal administratif le 9-11-2012 les coûts du

- Tramway à 515 M€
- BHNS à 406 M€ soit une différence de **109 M€ et non de 200 M€ !**

Le tramway coûte trois fois plus cher comme le suggère un tableau du CERTU :

- BHNS de 2 à **10 M€/km hors matériel roulant**
- Tramway de 13 à 22 M€/km

... moyennes de 6 et de 18 environ, n'est-ce pas ?

VRAI.. en moyenne théorique

même si 11,5 M€/km pour le Mettis à Metz

Ndlr : 3 fois moins cher = - 66 %

FAUX à Toulon. Chiffres de TPM pour le premier tronçon de 18,3 km hors matériel roulant :

- Tramway : 455 M€ ou 25 M€/km
- BHNS : 383 M€ ou 21 M€/km **soit -16%**

Le BHNS coûte trois fois moins cher comme le dit l'ancien maire

VRAI à Rouen, matériels roulants compris, car le TEOR, a coûté 8 M€/km quand la moyenne d'un tramway de 32 m en France est de 27,4 M€/km mais TEOR n'est qu'à moitié en site propre.

FAUX à Toulon : Un coût impossible pour un BHNS à Toulon car TPM a déjà dépensé 185 M€ de 2007 à 2012 soit 10 M€/km !

de Rouen

Yvon ROBERT, Premier adjoint de Rouen, ancien maire : « TEOR permet d'avoir pour trois fois moins cher que le tramway classique trois lignes complètes que l'on n'aurait jamais eues avant quinze ou vingt ans ! » (2007)

4 mars 2016

BULLETIN D'ADHESION 2016

Toulon Var Déplacements - C/o Café Culture – 24, rue Paul Lendrin – 83000 TOULON

NOM.....Prénom

Adresse

Code postal :..... Ville :

Email :@.....

☐ Adhésion 2016 à Toulon Var Déplacements : 15 € Etudiant, faible revenu : 7 €

☐ Association <50 membres : 15 €.....Association >50 membres : 30 €

L'adhésion comporte l'envoi de «La rue on partage », bulletin de l'association (4 numéros)

Je souhaite recevoir le bulletin sous forme électronique. ☐ ou... papier... ☐

☐ Abonnement seul au bulletin, envoyer 5 €.

Chèque à l'ordre de TVD à envoyer à la trésorière :

Date :

Signature :

Lydie Abello – TVD - 21, impasse Jules Michelet – 83390 CUERS

Merci de penser à renouveler votre adhésion